

REFERENDUM PRIME D'INTERESSEMENT

5 BONNES RAISONS DE VOTER OUI ! (et aucune de voter non)

PARCE QUE OUI VOUS LE MÉRITEZ !

Chaque année votre investissement et l'atteinte des objectifs vous permet de recevoir quelques remerciements... Désormais c'est une reconnaissance financière qui viendra récompenser votre engagement.



PARCE QU'UNE PRIME DE PRÈS DE 400 EUROS C'EST MIEUX QUE ZERO EURO !

Le calcul semble évident pour tout le monde, mais pas pour la CGT, FO et le SNU qui vous incitent à voter non... Sans jamais avoir réussi à obtenir mieux !



PARCE QUE C'EST POUR TOUT LE MONDE !

Tous les agents de droit privé (CDD, CDI) présents à Pôle emploi en 2021 et ayant au moins 3 mois d'ancienneté sont concernés par la prime d'intéressement. Les agents de droit public verront le montant du CCV passer à 2,85 % de la masse salariale..



PARCE QUE CETTE PRIME N'EMPÊCHERA PAS LA CFDT DE NÉGOCIER AUSSI UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !

Pour la CFDT une prime ce n'est pas une augmentation de salaire, notre objectif sera bien de négocier les deux chaque année.



PARCE QUE LA CGT, FO ET LE SNU N'ONT PAS À DECIDER POUR VOUS QUE VOUS N'AUREZ RIEN !

Les fins de mois compliquées sont une réalité pour certains salariés. Ne laissez pas quelques syndicats décider que ça doit rester comme ça !

